



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE DE SORIGNY

Il sera procédé sur la commune de Sorigny à une enquête publique portant sur la demande de permis de construire d'un parc photovoltaïque d'une puissance nominale de 4,66 MWc,

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, **lundi 2 octobre 2023 à 8h30 au jeudi 2 novembre 2023 à 17 heures** aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Sorigny.

Madame Annick DUPUY est désignée en qualité de commissaire enquêteur principal et Monsieur Roland LESSMEISTER en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Monsieur Landry COUTANT, chef de projets photovoltaïques au sol pour la société SAS ENERGIE SORIGNY (l.coutant@wpd.fr) – adresse postale : 1 bis rue d'Entraigues 37000 Tours.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé en mairie de Sorigny sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie de Sorigny, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Sorigny :

- le **lundi 2 octobre 2023 de 8H30 à 12H,**
- le **mardi 17 octobre 2023 de 13H30 à 17H,**
- le **jeudi 2 novembre 2023 de 13H30 à 17H.**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture à la mairie de Sorigny pendant un an après la date de clôture de l'enquête.